Image not found or type unknown

Indemnisation Retard Vol

Par **kisepa**, le **19/11/2019** à **05:00**

Bonjour

Mon épouse et moi avons réservé un vol Saint Denis de la Réunion – Ile Maurice via la compagnie Air Austral. Le départ de ce vol N°UU0104 était prévu à 10h30

La veille du départ nous avons reçu un mail nous annonçant que le vol était retardé pour un départ à 14 heures. Le jour de notre départ la compagnie nous a fait une attestation nominative attestant de cette modification du vol et nous a offert l'accès au salon (car nous avions réalisé notre vol Métropole – saint Denis en classe Confort).

Le vol a effectivement décollé (je dispose de la copie écran du site) à 14h30 soit 4 heures après l'heure prévue sur notre billet.

Je dispose des billets électroniques, des cartes d'embarquement, attestation Cie et Copie écran du site de l'aéroport de Saint Denis de La réunion

affichant l’heure de décollage effectif.

En arrivant à l’île Maurice la personne devant nous accueillir ne pouvait attendre et nous avons du prendre un taxi qui nous a coûté 45€ (mais nous n’avons pas pensé à demander de justificatif)

1/ Merci de m’indiquer à quoi mon épouse et moi pouvons prétendre au titre de ce retard et éventuellement des frais de taxi

2/ En outre il existe des sociétés que l’on peut mandater pour réaliser la démarche...et qui prennent une commission… Pensez vous qu’il soit pertinent d’avoir recours à leur service ?

Merci de vos conseils

Par **morobar**, le **19/11/2019** à **09:10**

Bonjour,

Vous pouvez toujurs présenter une pétition de poirncipe avec des chances de prosdpérité à peu près nulles.

Surout que le dommage allégué n'est démontré que par vos propos.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés